



MOT DU MAIRE BUDGET 2012

Chère citoyenne,
Cher citoyen,

Je suis fier aujourd'hui de déposer le budget de la Municipalité de Cantley pour l'année 2012.

Ce budget est le fruit d'un processus complexe issu d'une vérification interne et de réflexions, où nous avons identifié, les orientations du conseil. Ces orientations ont été insérées au budget 2012 au niveau des revenus, des dépenses et des activités d'investissement.

Le budget déposé aujourd'hui indique une majoration de 2,0 % du taux de la taxe foncière générale et du taux de la taxe foncière appliqué aux immeubles non résidentiels. Cette augmentation permettra de maintenir et d'accroître, dans plusieurs secteurs d'activités, la qualité de services à la population. Cette hausse est en lien direct avec l'escalade et reflète la hausse des coûts de services et d'opérations municipaux et régionaux, la mise à niveau de la masse salariale des employés municipaux et la hausse de la taxe de vente du Québec (TVQ). Nous croyons que, compte tenu de ce qui précède, elle est raisonnable et justifiée.

Le taux de la taxe foncière générale sera augmenté passant de 0,8201 \$ à 0,8365 \$ du 100 \$ dollars d'évaluation et de 1,2646 \$ à 1,2899 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les immeubles non résidentiels. Les coûts de la cueillette et de la disposition des matières résiduelles sont augmentés de 20 \$ par logement et pour les commerces. La municipalité financera une campagne de sensibilisation pour favoriser le recyclage et le compostage, le tout afin de réduire la facture reliée aux coûts d'opération et d'enfouissement des matières résiduelles.

En cette fin d'année, je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles, les employés de la municipalité ainsi que les membres du conseil pour la qualité de leur travail et leur implication au sein de notre communauté et souhaite à la population cantléenne nos meilleurs vœux de paix, de joie, de santé et de prospérité pour l'année 2012.

Stephen Harris
Votre Maire